

COMITE DIRECTEUR DU 29 AOUT 2014

Membres présents :

Mornand Marit	Moreau Brigitte
Bureth Corinne	Poquet Jean-David
Saint Jalm Azalée	Ducat Amandine
Tallonneau Claire	Bertrand Elizabeth
Richard Julie	Mendes Philippe
Tison Alexandra	Collombon Mélanie

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Yvanez Nadège (pouvoir donné à Jean David Poquet)	Sanchez Sebastian (pouvoir donné à Philippe Mendes)
---	---

Membres absents :

- Mariema Jean-Claude

Invités :

- Bouffet Sarah

- Lerouge Isabel (absente excusée)

DECISIONS PRISES A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- Approbation du règlement du PTV
- Approbation du règlement du Grand Caraïbe

DECISIONS PRISES A LA MAJORITE DES VOTANTS

- Référent technique : Virginie ROBINO
- Approbation du règlement cheval
- Approbation du règlement poney

1) Organisation CREG

Les votes des derniers PV se feront par internet.

Il faut résoudre la question des deux postes vacants, celui de Mathieu PEPIN LEHALLEUR et celui de Jean Claude MARIEMA. Rappel au comité directeur il y a 15 postes + celui du président. La précision nous a été apportée par la juriste de la FFE.

Les changements de fléchage peuvent être fait dans l'année mais une seule fois sinon c'est payant. Pour le remplacement de Jean Claude Mariema il faut un fléchage poney/association.

Le vote pour le nouveau référent technique se fait à bulletin secret. 3 candidats : Virginie ROBINO, Emmanuelle FRIGERE, Claude AUVRAY.

Virginie ROBINO	6 voix
Emmanuelle FRIGERE	5 voix
Claude AUVRAY	1 voix
Bulletins blancs	2 voix

Virginie ROBINO est retenue à la majorité des voix.

Claire Tallonneau soulève le problème que Emmanuelle Frigère ne soit "rien" par rapport à la FFE, elle devrait être présidente de l'association de la pointe liberté.

2) Commission Cheval

Cette année il y aura 10 épreuves : 6 CSO, 3 dressages et 1 hunter. Cela a été décidé à la majorité lors d'un comité directeur précédent. La finale ne comptera pas double comme les années passées, elle ne s'appellera pas finale d'ailleurs mais acte 10. Le classement se fera en fonction du comptage FFE et non de celui du CREG.

Hors championnat il y aura une préparatoire amateur CSO et une amateur 4 en hunter.

Attention au niveau du dressage : en cas d'égalité c'est la note d'ensemble qui compte. Il faut penser à rajouter des dixièmes de point.

Pour le hunter, pas de points négatifs ni de zéro.

Pour l'attribution de primes, il y a un seuil limite à atteindre, un certain nombre de points ou un pourcentage à atteindre.

Pas de réclamation en dressage, on ne garde pas les feuilles pour vérifier, il faudra penser à faire des copies ou un récapitulatif avant de remettre les protocoles aux concurrents.

Précision de Brigitte Moreau, il ne doit pas y avoir de ratures sur les protocoles ou il faut signer à côté. Proposition : garder les fiches et établir un délai de réclamation.

Rappel la notation des juges est incontestable, les réclamations se font sur une mauvaise transmission des notes.

Il n'est plus possible d'engager sous X depuis la rentrée.

Amandine Ducat précise que chacun peut rajouter des épreuves hors championnat.

Brigitte Moreau demande que paraisse un rectificatif pour les erreurs de calcul de points entre Oriane Granier et Yann Vidal (égalité de points, Yann est passé 2nd alors que ça devait être Oriane). Mauvais classement lors de la nuit du cheval. Il faudra publier le rectificatif sur le site du CREG.

Problème du calcul des points, attention à faire les calculs du classement un peu avant la nuit du cheval et de les communiquer aux dirigeants.

Concernant la gestion des résultats et leur transmission à la FFE, Claire Tallonneau se propose pour aider les organisateurs à créer les fichiers résultats pour les envoyer à la fédération.

Par rapport au calendrier de l'année, Claire Tallonneau propose qu'on garde la possibilité de changer de calendrier en fonction de l'évolution des clubs. La proposition est acceptée mais attention aux limites pour les DUC. Un premier bilan sera fait après le Grand Caraïbe.

Vote du règlement cheval :

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 10

3) Commission poney

Au niveau des poneys il y aura 3 CSO cette année pour le championnat. Poney 2 (or), poney 3 (argent), poney 4 (bronze) en officiel. Les clubs peuvent faire autre chose en non officiel (equifun...) La sélection pour le grand caraïbe poney et le classement au championnat se fera sur ces 3 CSO.

Remarque de Brigitte Moreau, ce sont les même cavaliers qui sortent en championnat poney et en championnat cheval.

Vote du règlement poney :

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 12

Engagement CSO officiels / non officiels : 13 euros et equifun : 5 euros (un quart de récompensés)

4) Commission tourisme

Pour l'épreuve d'endurance, cette année il y a la possibilité de faire participer les plus jeunes : 2 tours de 1.5 km. Poney club 4, les juges sont accompagnateurs à pieds. Apprendre l'autonomie en sécurité.

Pour le classement PTV :

Le CRTE se propose d'organiser un TIT car le financement est un peu lourd pour les clubs seuls.

Vote du règlement PTV :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

5) Grand Caraïbe

a) Règlement :

3 épreuves officielles :

	Club	Amateur
Espoir	C2 + 5 cm	
Elite	C1 + 5 cm	Préparatoire à 1m
Grand prix	Elite + 5 cm	Préparatoire à 1m10

Pas d'obligation de prêt de chevaux cette année, sauf cas de force majeure et ce sera au comité technique de prendre la décision. Par contre l'obligation de faire 2 tours dans la même épreuve est maintenue. Mais nous maintenons la disposition que ceux qui ne prêtent pas ne partent pas sur les épreuves hors Guyane, cela vaut aussi pour les coachs qui partent en tant que cavaliers.

La liste des chevaux doit être envoyée au CREG avant le 3 octobre. Les propriétaires doivent avoir donné leur accord et une priorité est donné aux chevaux de club.

- Les chevaux de moins de 7ans ne sont pas obligatoirement prêtés à un cavalier invité.
- Les chevaux prêtés doivent avoir été engagés dans l'année dans une épreuve identiques.

- 80 euros l'engagement, 60 euros facturés par les clubs au CREG.

Vote du règlement du Grand Caraïbe :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

b) Organisation interne du GC :

L'épreuve guyanaise du GC se déroulera cette année encore à la cité administrative régionale les 25/26 et 27 octobre 2014. En même temps aura lieu le salon de l'agriculture.

Les spectacles sont à proposer par les clubs, les animations auront lieu pendant les épreuves : attelage (maniabilité), carrousel, voltige, baptêmes poney, démonstration de cheval de loisirs (participation du public)... Liberté est donnée aux clubs de proposer des animations, date limite le 3 octobre.

Il faudra penser à présenter les équipes qui ont brillées à Lamotte Beuvron.

Problème de la sécurité et de la chaleur : il faut un engagement de la région pour qu'il y ait plus de lignes d'attache. Brigitte Moreau met un droit de réserve si ces conditions ne sont pas réunis.

Parc d'obstacles : appel d'offre à faire vers les clubs

Baptême poney : appel d'offre aussi

Présence de Pascal DUBOIS qui viendra un peu avant le GC et qui restera un peu après afin de passer du temps dans les clubs pour analyser ce qui est bien et ce qui ne l'est pas.

Jury

Question du médecin et d'un poste de secours : Demander à Sebastian s'il sera là et disponible.

Question du vétérinaire : demander à Ronan et Juliette (Kourou)

Pour la sono : Philippe Mendes la journée.

6) Points divers

- Rentrée du CREG le 7 septembre 2014 à la pointe liberté

Présentation des cavaliers de Lamotte Beuvron

Repas payant

- Salon du sport et des loisirs les 13 et 14 septembre au PROGT
- Sentez vous sport
- Demande de Amandine Ducat qu'il y ait plus d'implication de la part de certains membres.
- Question récurrente du remplacement de Frantz et de la présence d'un maréchal ferrant. Anthony est passé dans certains clubs.

Fin de la séance 00h15

Le Président :

JD POQUET

La secrétaire :

M COLLOMBON